



NOTICE

ANSM - Mis à jour le : 07/03/2011

Dénomination du médicament

**CITRATE DE BETAINE CITRON UPSA 2 g SANS SUCRE,
comprimé effervescent édulcoré à la saccharine sodique**

Encadré

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Ce médicament est une spécialité d'AUTOMEDICATION qui peut-être utilisée sans consultation ni prescription d'un médecin.
- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils,